



Rencontre DREAL-
Associations
du 3 juillet 2018

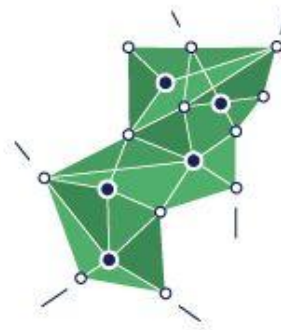
SRADDET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire



SRADDET MA RÉGION en 2050

Les documents de référence

Les schémas régionaux intégrés de droit

- **Schéma régional de développement durable des territoires (SRADDT)**
- **Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)**
- **Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)**
- **Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT)**
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) - à terme

Les stratégies régionales à considérer

- **Feuille de route de la Transition énergétique**
- Stratégie régionale de la Biodiversité (à terme)
- **Pacte régional pour la ruralité**
- **Plan régional d'accès à la santé**
- **Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)**
- SCORAN : **stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique infra**
- SCORAN : **stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique usages**
- **Contrat de plan Etat-Région 2015-2020**

Vérifiez que les paramètres du proxy sont corrects ;
 Contactez votre administrateur réseau pour vous assurer que le serveur proxy fonctionne.



comprendre



Les ressources disponibles sur le site internet du Conseil régional

- Les documents de référence, les documents décisionnels
- Les travaux réalisés
- Les contributions, dont les « dires »
- Autres documentations
- Sites à consulter.

<http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/territoires/ma-region-en-2050/partager/#c97169>

Les documents décisionnels

- Rapport et annexes du conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 relatifs aux modalités d'élaboration du schéma
- Rapport et annexes du conseil régional des 19 et 20 octobre relatifs à la modification des modalités d'élaboration du schéma
- Rapport et annexes du conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 relatifs au débat sur les objectifs du SRADDET

Les « dires »

- La préfète de région a transmis au Conseil régional la note d'enjeux exposant les enjeux et les objectifs du SRADDET pour l'État, le 28 septembre 2017
- Conférence régionale des SCoT
- Contribution Scot 44
- Département de Loire-Atlantique
- Nantes Métropole
- Mission Val de Loire
- Union sociale de l'Habitat
- Gérontopôle
- CESER : " SRADDET, volet Mobilités et infrastructures "
- CESER : " SRADDET, défis et principes prioritaires "
- CESER : " Etude équilibre des territoires "
- France énergie éolienne (FEE)
- L'Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- La Chambre régionale d'agriculture

Les ressources sont en ligne, dont la note d'enjeux de l'État) :

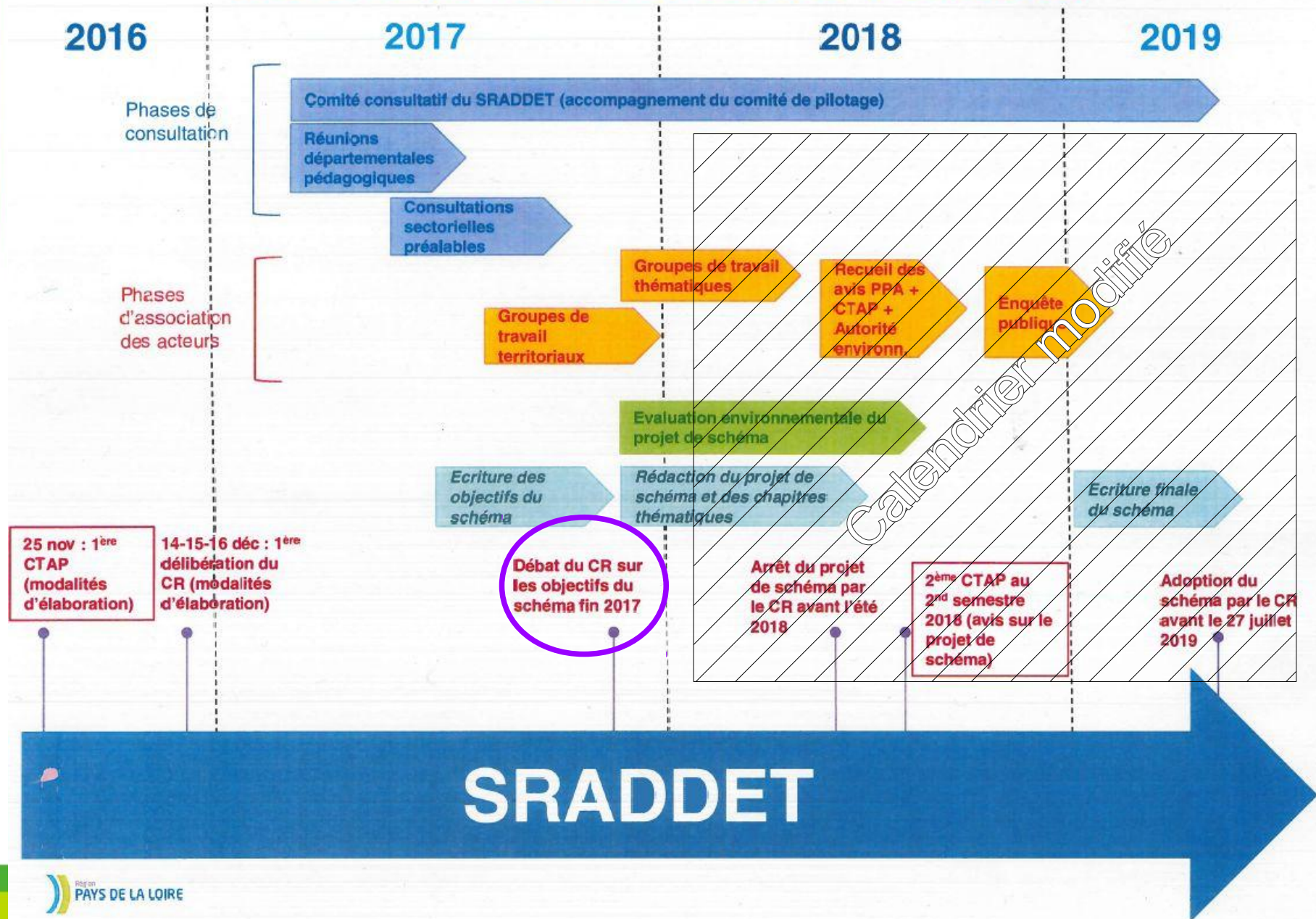
<http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/territoires/ma-region-en-2050/partager/#c97169>

Les objectifs du SRADDET, délibération du 20 décembre 2017

- 1/ Construire une dynamique « grand ouest » facteur d'attractivité et de développement pour les Pays de la Loire
- 2 / Affirmer une ambition conciliant croissance bleue et protection sur les deux axes identitaires de notre région : la Loire et le littoral atlantique
- 3/ Renforcer l'équilibre territorial en résorbant les risques de fracture territoriale
- 4 / Préserver notre environnement naturel et agir pour une écologie positive tournée vers la croissance verte et l'innovation
- 5 / Mobiliser l'ensemble des acteurs ligériens pour construire des politiques qui s'adaptent aux enjeux de chaque territoire.

Calendrier d'élaboration initial

Calendrier prévisionnel synthétique d'élaboration



Mise à jour de l'élaboration du SRADDET

- Juin 2018 : nouvelles modalités d'élaboration
- réunion des acteurs des territoires
- rencontres départementales
- nouveau débat d'objectif
- consultation en ligne / Forum EPCI et SCOT
- arrêt de projet
- consultation des PPA et avis de l'Autorité environnementale
- enquête publique
- Objectif : décembre 2020 adoption du SRADDET.